Genève, le 13 novembre 2018

DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN DANS LE CADRE DU 3ème CYCLE DE L’EPU DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD

**Merci Monsieur le Président,**

Le Cameroun exprime ses remerciements à la délégation tchadienne pour les informations riches et claires qu’elle a bien voulu fournir au Conseil des droits de l’homme de l’ONU dans le cadre de la présentation de son rapport national au titre du 3ème cycle de l’EPU.

Le Cameroun marque son appréciation pour les importants progrès institutionnels réalisés en vue des améliorations structurelles de la situation des droits de l’homme au Tchad.

Le Cameroun note, avec une grande satisfaction, que tous les indicateurs confirment des tendances favorables au respect, à la protection, à la promotion et au renforcement des droits de l’homme au Tchad.

Le Cameroun constate que la promulgation de la 4ème République, marquée par l’entrée en vigueur effective de la nouvelle Constitution, consacre la refondation d’une Nation tchadienne qui se veut plus ambitieuse et plus forte ; ce qui induit des comportements nouveaux et vertueux.

Aussi, le Cameroun salut-il le fait que cette 4ème République consacre l’institutionnalisation de la Commission nationale des droits de l’homme.

A cela s’ajoutent également :

* la promulgation des lois sur la parité et le respect du genre ;
* la promulgation de la loi sur l’interdiction du mariage des enfants ;
* la gratuité des soins de santé post et prénatal.

En vue de la consolidation de cette dynamique vertueuse, le Cameroun recommande au Tchad de poursuivre ses efforts pour le respect, la protection et la promotion des droits de l’homme.

A cet égard, le Cameroun recommande une application stricte des textes en vigueur visant les violations des droits de l'Homme.

**Je vous remercie de votre aimable attention.**